

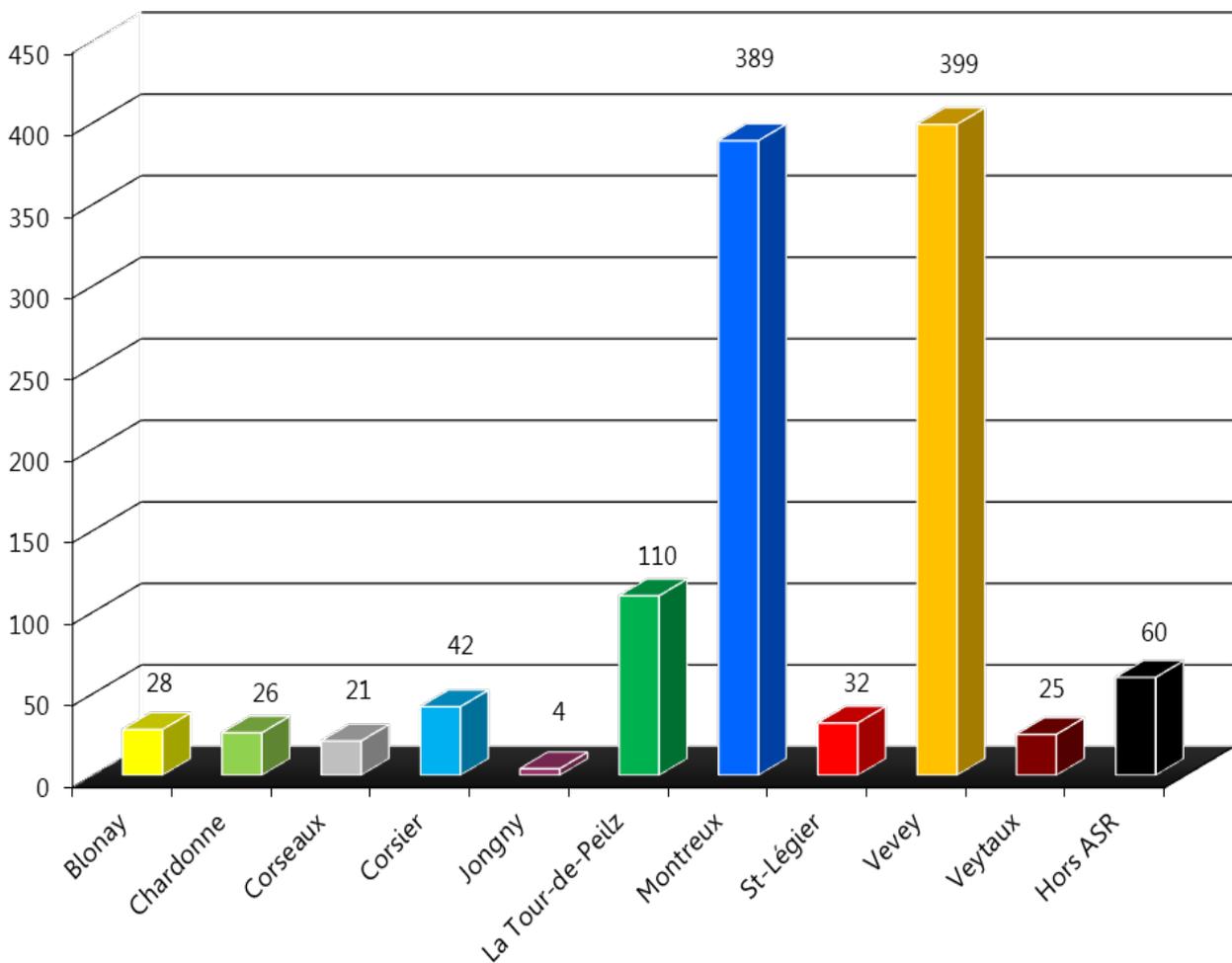
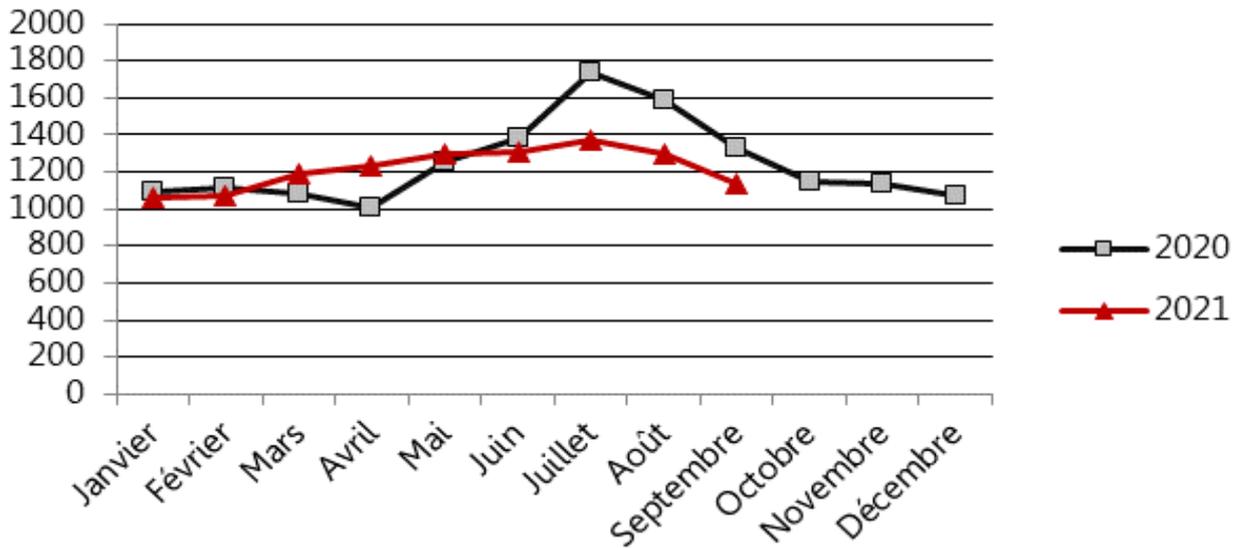


Bulletin d'information

Septembre 2021



Total des interventions 1'136

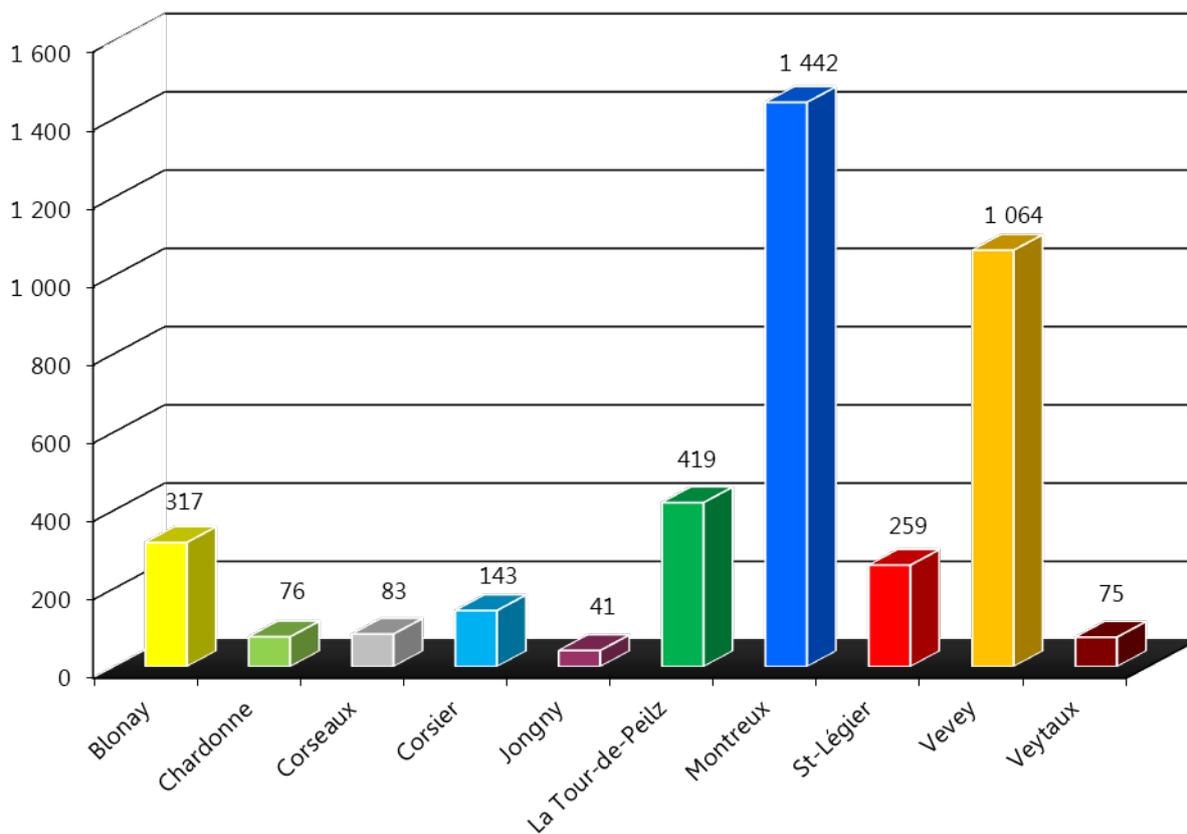
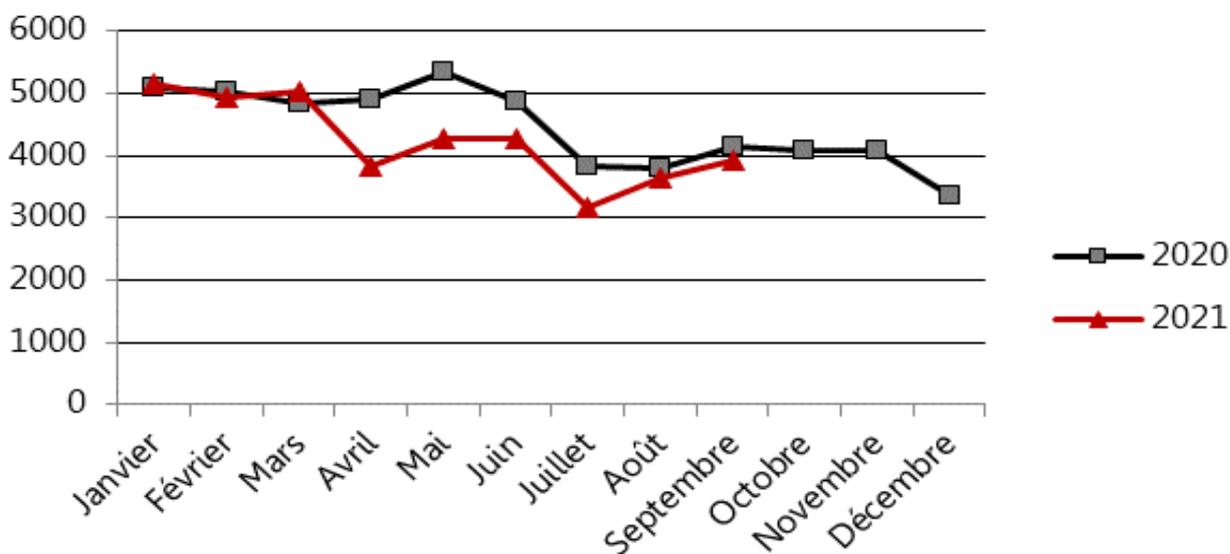


Nombre d'actions proactives et préventives

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policiers et les assistants de sécurité publique.

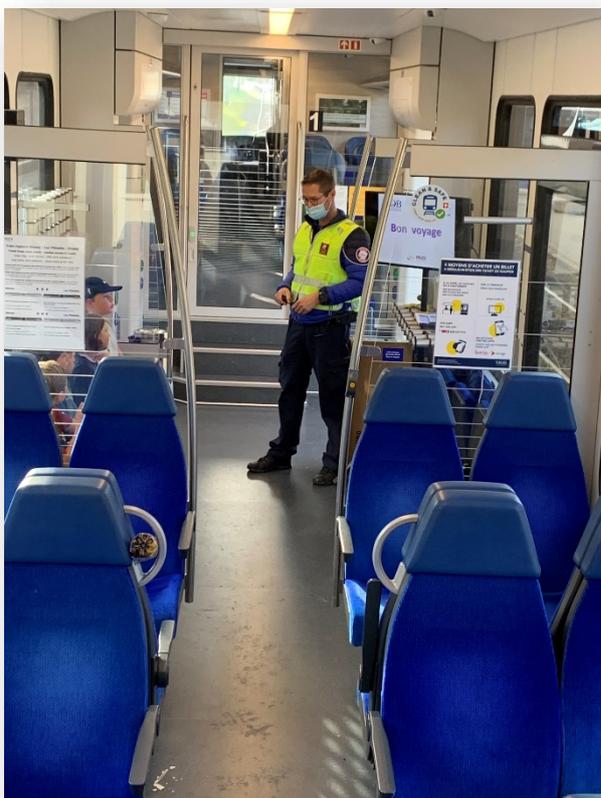
Pour rappel, la diminution du nombre d'actions en avril, mai, juin et juillet par rapport à 2020 est principalement due à de nombreuses missions ciblées, dont la durée en nombre d'heures est plus longue, ceci dans le domaine du trafic et de la consommation de produits stupéfiants ainsi que celui des nuisances sonores.

Total 3'919 actions

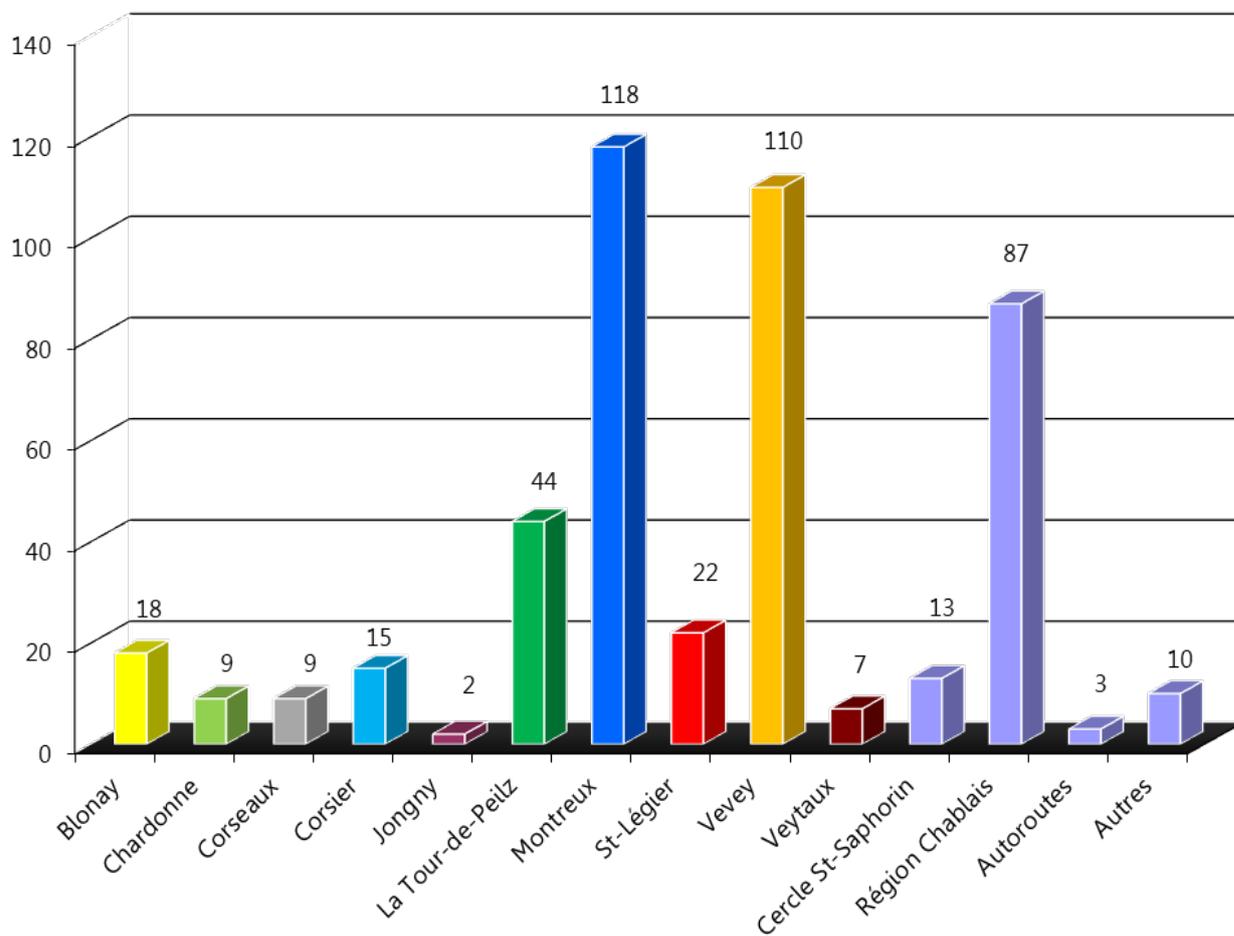
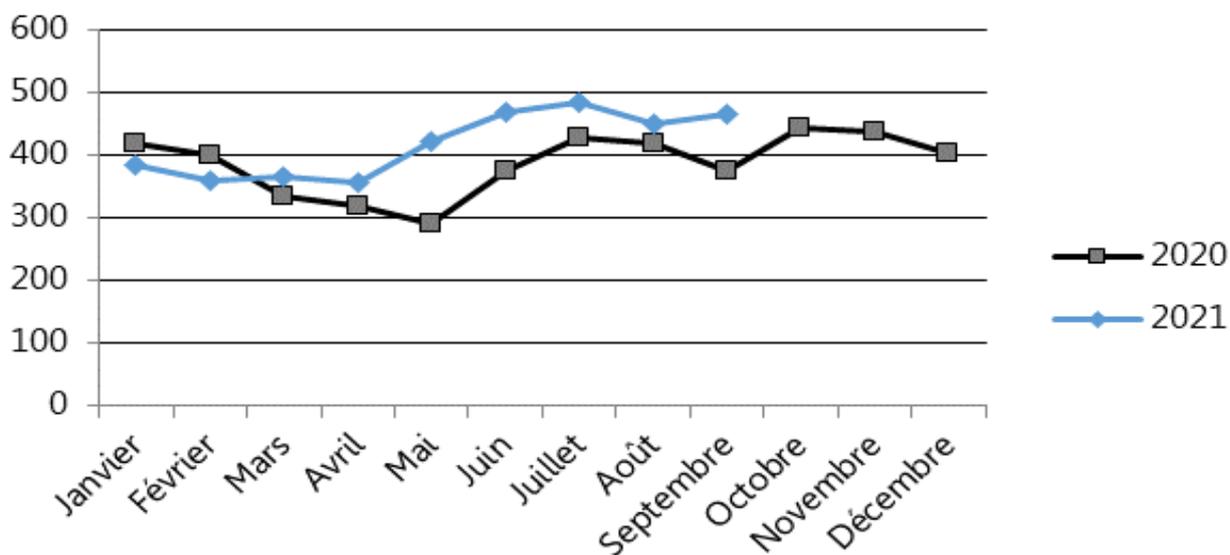


Prévention

- ❖ Un **cours de prévention sur l'usage des médias numériques** a été dispensé à une quinzaine de migrants mineurs du foyer de Chamby.
- ❖ Un **cours sur le comportement à adopter dans les transports publics et à leurs abords** a été créé sous l'impulsion de l'entreprise MOB-MVR, en partenariat avec VMCV et Police Riviera. Plusieurs élèves des classes de Montreux, Blonay/St-Légier et du cercle de Corsier ont ainsi pu être sensibilisés aux dangers que représentent les trains et les bus, aux moyens de prévenir les accidents, ainsi qu'au respect des infrastructures, des véhicules, des voyageurs-euses et du personnel.



Total des interventions 467



Baisse de l'état général	26
Brûlures	0
Cas psychiatriques	32
Douleurs abdominales / lombaires	32
Grossesses	3
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	20
Problèmes cardiaques	37
Problèmes respiratoires	29
Traumatismes divers	98
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	49
Autres	141



© ASR, Julie Masson

Activités durant le mois

Les activités permanentes de l'Office Régional de Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut (ORPCi RPE) reprennent progressivement leur rythme habituel depuis la fin de l'engagement CATA-CORONA 2.

Début septembre, les officiers d'État-Major PCi ont suivi deux jours de cours de perfectionnement pour officiers de piquet donnés par la Protection civile vaudoise. Ce cours, théorique et pratique, avait pour but de consolider les connaissances et compétences des officiers de piquet PCi de notre région afin de garantir la capacité d'intervention des cadres et astreints en cas d'alarme.

Le 2 septembre en soirée, c'était au tour du SDIS Vevey de découvrir la structure, les moyens et le catalogue de prestations de l'ORPCi RPE. Un accent particulier a été mis sur la structure d'intervention, le matériel et la Protection des biens culturels.

Fin septembre, le Retour sur expérience (RETEX) de l'engagement CATA-CORONA 2 a eu lieu au Centre de compétences du Service de la Sécurité civile et militaire.

Formation et avancement

De juillet à septembre, plusieurs astreints ont suivi leur école de formation de base (EFB). Des cadres ont suivi des formations de chef de groupe pionnier, de spécialiste conducteur, de chef de section ou encore de commandant de compagnie. Plusieurs d'entre eux ont effectué leurs stages pratiques de paiements de galons.

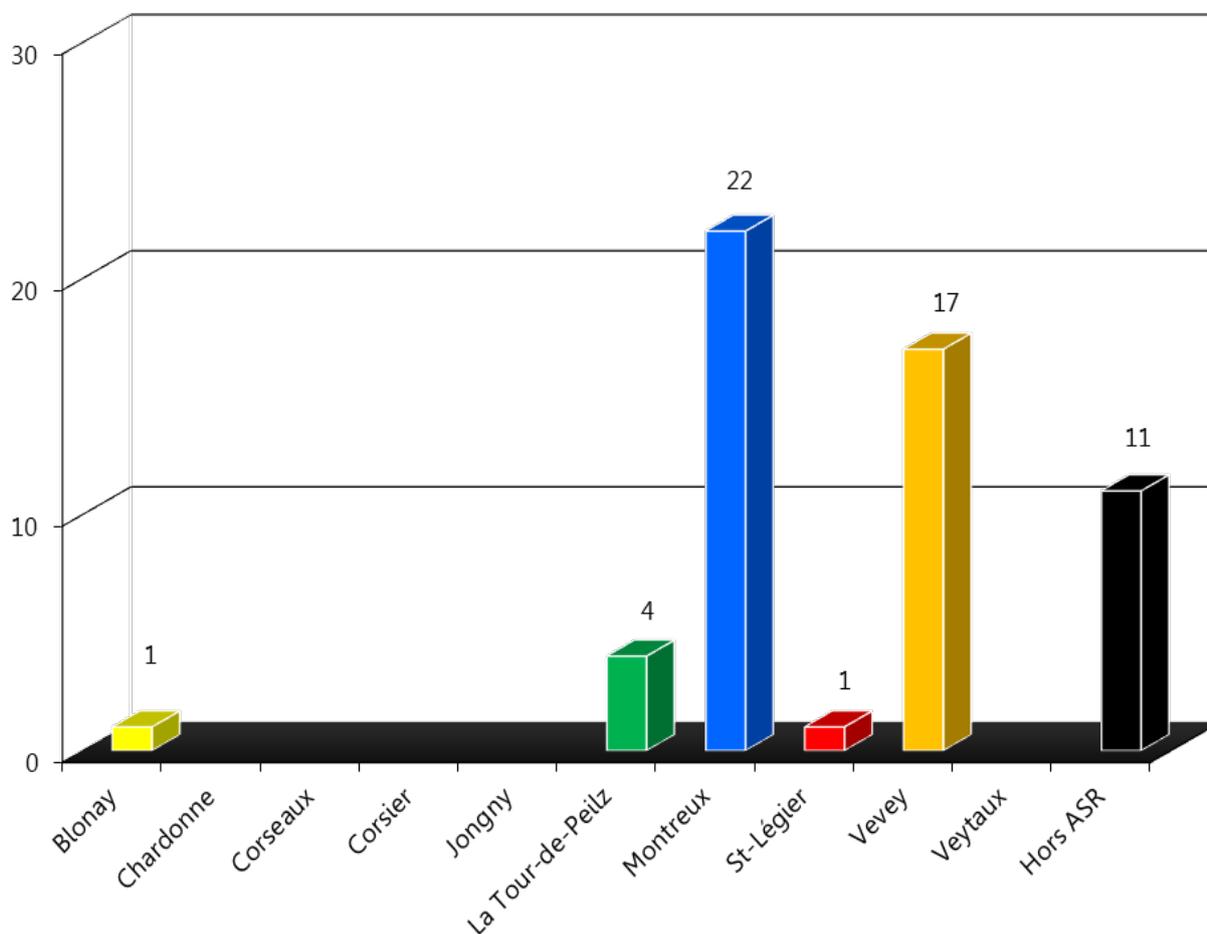
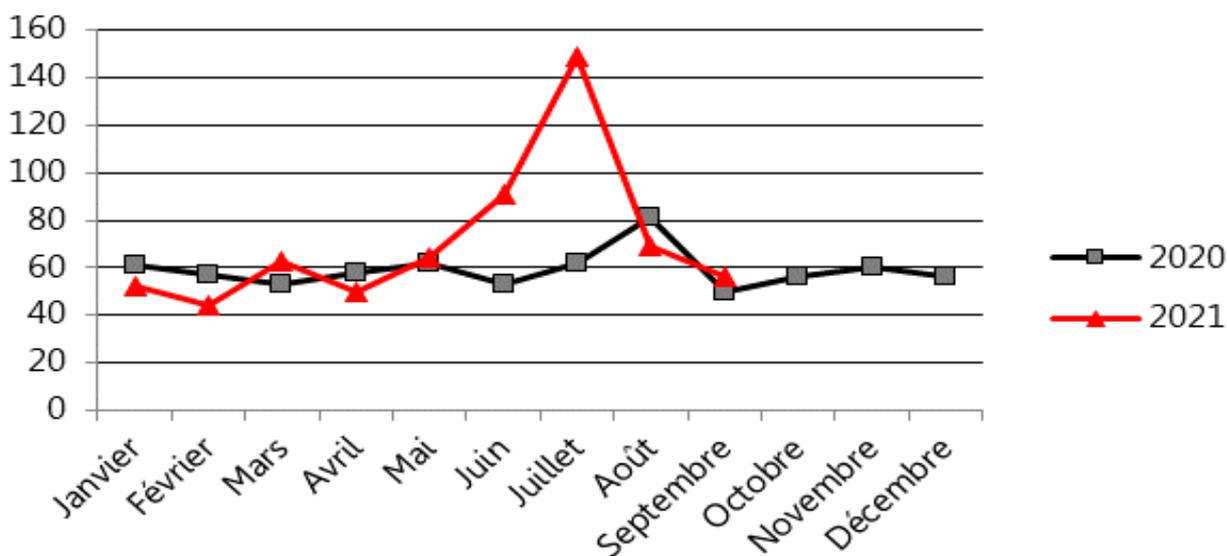
Ces formations de cadres ont eu lieu au Centre Fédéral et d'Instruction de Schwarzenburg (CFIS) dans le canton de Berne, ainsi qu'au Centre de Compétences de Gollion (CCCP), dans le canton de Vaud. Elles s'inscrivent dans le processus perpétuel de renouvellement des cadres au sein des différentes compagnies qui constituent le bataillon de Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut.

Conduite

Le suivi des opérations et de l'instruction est conduit depuis l'Office régional de Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut, à Montreux.

Total des interventions 56

Pour rappel, l'augmentation significative du nombre d'interventions au mois de juillet est non seulement due à une activité opérationnelle soutenue, mais également aux abondantes précipitations qui ont provoqué des inondations en maints endroits.



Interventions des 4 Services

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay

15.09.2021 – 0815 : conduite en état d'ivresse et sous retrait de permis

En cours de patrouille sur la route de Châtel-St-Denis, les policiers contrôlent une automobiliste qui conduit sous l'influence de l'alcool et qui fait l'objet d'une mesure administrative de retrait de permis de conduire. Elle est acheminée au poste de police pour la suite de la procédure.

18.09.2021 - 0220 : ouverture tardive d'un établissement

En cours de patrouille motorisée sur la route du Village, les policiers constatent qu'un établissement public est encore ouvert après l'heure de fermeture autorisée, avec des clients qui consomment des boissons, installés sur la terrasse. Les intéressés sont priés de quitter les lieux et le gérant est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Chardonne

02.09.2021 – 1620 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur la route des Chenevières en direction de la station essence. Alors qu'il s'engage sur sa droite pour atteindre ladite station, un cycliste percute le côté droit de son véhicule et ce dernier s'arrête immédiatement. A cet instant, le conducteur de la voiture se fait percuter l'arrière du véhicule par un autre automobiliste. Blessé, le cycliste est conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais en ambulance. Un rapport d'accident est établi par Police.

Corseaux

02.09.2021 – 1930 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste circulant au guidon de son vélo électrique sur la route de Lavaux, en direction de Vevey, perd la maîtrise de son engin et percute la bordure du trottoir avec sa roue avant, chutant lourdement au sol. Blessé, il est conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais en ambulance. Un rapport d'accident est établi par Police.

Corsier

09.09.2021 – 0750 : accident de la circulation avec blessée

Une cycliste circule sur la route de Fenil en direction de Vevey. Arrivée à la hauteur du numéro 16, elle voit un camion s'engager sur la route et serre ses deux freins, ce qui a pour conséquence de bloquer son cycle. Elle passe alors par-dessus son guidon, faisant un « soleil » et termine sa chute sur le talus à droite de la chaussée. Souffrant de douleurs au dos, la victime est prise en charge par Ambulance Riviera à destination de l'Hôpital Riviera-Chablais et un rapport d'accident est établi par Police.

10.09.2021 – 2245 : trouble à la tranquillité – possession de produits stupéfiants

En cours de patrouille pédestre au parc Chaplin, les policiers remarquent des jeunes qui écoutent de la musique diffusée à haut volume. Le propriétaire de l'enceinte acoustique remet spontanément aux policiers un sachet de produits stupéfiants. Il est informé d'une dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les policiers font cesser les nuisances avant de quitter les lieux.

13.09.2021 – 0135 : pollution sonore

Lors d'un contrôle sur la route de Châtel-St-Denis, les policiers remarquent un automobiliste qui circule en effectuant des accélérations inutiles à plusieurs reprises, provoquant ainsi des nuisances sonores. Il est intercepté par une patrouille sur l'avenue Nestlé à Vevey et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

14.09.2021 – 1830 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste circule sur la route de Châtel, lorsqu'il perd la maîtrise de son engin dans une courbe. Il glisse sur une centaine de mètres et termine sa course au bas d'un talus. Légèrement blessé, il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers et conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais par Ambulance Riviera. Un rapport d'accident est établi par Police.

23.09.2021 – 1720 : conduite sans permis de conduire

Une motocycliste est interceptée au chemin de la Côte Rouge dans le cadre d'un contrôle. N'étant pas au bénéfice d'un permis de conduire pour la catégorie du véhicule qu'elle pilote, l'intéressée est dénoncée pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

La Tour-de-Peilz

Pollution sonore – Véhicules non-conformes

Le samedi 25 septembre à 01h20, un automobiliste circule sur la Grand-Rue en diffusant de la musique à haut volume. Il est intercepté par une patrouille de police. Lors des contrôles usuels, il s'avère qu'un pneu de sa voiture présente un profil insuffisant et que l'intéressé n'est pas porteur de son permis de conduire. A 01h30, un motocycliste est intercepté alors qu'il circule sur un engin dont le pot d'échappement n'est pas conforme, générant du bruit excessif. Tous deux sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Montreux

Glion, 01.09.2021 – 1159 : feu dans un hangar

Un départ de feu se déclare dans un hangar stockant du bois dans le village de Glion. L'incendie ne fait pas de blessés et un voisin parvient à le contenir avant l'arrivée des pompiers. Ce sinistre nécessite l'engagement de plus d'une dizaine de pompiers, avec un tonne-pompe 2'000 litres et un camion-échelle. Ils refroidissent la structure et effectuent les contrôles d'usage (chaleur et gaz notamment). Une patrouille de police participe à l'ensemble des opérations.

Clarens, 01.09.2021 – 1630 : trottinette non-conforme

Un homme est interpellé alors qu'il circule à vive allure au chemin de l'Oche Thorens sur une trottinette électrique non-homologuée. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

04.09.2021 – 1845 : troubles à la tranquillité publique, bagarres, scandale

Police Riviera est sollicitée à l'avenue des Alpes pour un individu perturbé qui fume et sème le trouble dans un magasin. S'ensuit une dispute avec le gérant et les autres clients qui manifestent leur mécontentement. En sortant du commerce, l'intéressé suit une cliente jusqu'à son véhicule et lui casse le balai d'essuie-glace arrière. Au vu de son comportement particulièrement virulent, il est conduit au poste de police et placé en cellule pour éviter tout risque de récidive. La lésée dépose plainte pour les dommages et l'homme est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal pour scandale.

04.09.2021 – 2245 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste aviné circule sans casque et sans lumière sur la route du Lac en direction de Villeneuve. Pour une raison indéterminée, dans une courbe à droite, il percute le trottoir bordant sa voie de circulation. Il est projeté de son engin et termine son embardée sur le trottoir. Blessé, il est conduit en ambulance à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est établi par Police.

05.09.2021 – 2325 : mineur non-accompagné après 22h

En cours de patrouille motorisée sur l'avenue Mayor-Vautier, trois jeunes se dispersent à la vue des policiers. Mineur, l'un d'entre eux est rattrapé et identifié. N'étant pas accompagné d'une personne majeure après 22h00, il est raccompagné à son domicile et remis à ses parents. Un rapport de dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal lui est annoncé.

06.09.2021 – 0545 : accident de la circulation avec blessée

Une scootériste circule sur l'avenue de Chillon et perd la maîtrise de son engin dans une courbe à gauche, heurtant la roue arrière et le rétroviseur d'un véhicule stationné. Suite à ce premier choc, la conductrice tente de reprendre le contrôle de son engin et réussit à éviter deux autres automobiles parkées, mais entre en collision avec la dernière voiture stationnée et est projetée au sol. Blessée à l'épaule, au coude et au genou, elle est acheminée à l'Hôpital Riviera-Chablais par un équipage d'ambulanciers et un rapport d'accident est établi par Police.

12.09.2021 – 0525 : conduite sans permis

Une automobiliste à la conduite hésitante est interceptée à la rue de la Paix, alors qu'elle circule sans permis de conduire au volant d'une voiture de location. Elle est acheminée au poste de police de Clarens pour la suite de la procédure.

12.09.2021 – 0000 : véhicule non-conforme

Un automobiliste circule sur la rue Jaman, à Clarens, au volant d'une voiture dont les feux orange sont allumés en permanence et dont l'homologation suisse du silencieux de remplacement fait défaut. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

20.09.2021 – 2330 : dégagement de fumée

Intervention d'une douzaine de pompiers, avec un tonne-pompe et un camion-échelle de 30 mètres, au Casino pour un fort dégagement de fumée noire qui s'échappe du toit suite à un problème sur une installation technique. Ils procèdent à l'évacuation préventive des client-e-s et des employé-e-s ainsi qu'aux contrôles nécessaires. L'intervention a également nécessité l'engagement de plusieurs patrouilles de Police Riviera et de la Police cantonale, ainsi que d'une ambulance d'Epalinges en prévention.

Chamby, 29.09.2021 – 0725 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste circule sur la route de Chaulin en direction de Montreux. Lors d'un freinage d'urgence dans une courbe, il perd la maîtrise de son engin qui se couche et glisse sur plusieurs mètres. Lors de sa chute, le pilote heurte un rocher situé sur la bande herbeuse au bord de la chaussée. Blessé, il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers et conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais pour y recevoir des soins. Un rapport est dressé par Police.

29.09.2021 – 1720 : conduite d'une trottinette électrique sans avoir l'âge requis

En cours d'une patrouille pédestre à la gare CFF, les policiers interpellent un enfant de 11 ans au guidon d'une trottinette électrique. L'intéressé est conduit à son domicile à Veytaux. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Son père est avisé des faits.

29.09.2021 – 2225 : dommages à la propriété – individu perturbé

Un individu perturbé et en état d'ébriété est interpellé alors qu'il arrache les essuie-glaces de cinq voitures stationnées près du Casino. Il est conduit au poste de police, placé en cellule à disposition de la Gendarmerie et ausculté par le médecin de service au vu de son état psychologique instable et de son alcoolisation sévère. Un rapport est dressé par Police. Les détenteurs des voitures vandalisées ont la possibilité de déposer une plainte pénale.

Pollution sonore

Lors d'une opération visant à lutter contre les comportements routiers inadaptés, cinq automobilistes et trois motocyclistes à la conduite sportive sont interceptés entre le vendredi 3 et le dimanche 5 septembre, sur la rue du Lac et l'avenue Alexandre-Vinet à Clarens ainsi que sur les avenues du Casino, Nestlé et la Grand-Rue à Montreux. Ils sont dénoncés pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. L'un des motocyclistes est également dénoncé pour ne pas avoir équipé son engin du « L » indiquant qu'il est élève conducteur et pour avoir le pneumatique avant usé au-delà de la limite légale.

Durant la semaine du 13 au 19 septembre, quatre automobilistes sont interceptés et dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière après avoir accéléré bruyamment et à plusieurs reprises sur la Grand-Rue ainsi que sur les avenues des Alpes et Claude Nobs.

Le 21 septembre à 21h05, une patrouille de police motorisée intercepte un automobiliste qui circule à l'avenue des Alpes en effectuant des accélérations inutiles à plusieurs reprises, provoquant ainsi une pollution sonore de nature à perturber la quiétude des lieux. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

St-Légier

05.09.2021 – 1605 : pollution sonore

Lors d'un point fixe à la route de St-Légier, les policiers aperçoivent un automobiliste qui arrive du giratoire du Genève à vive allure, en faisant vrombir le moteur de son bolide. Le conducteur est intercepté et dénoncé aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

08.09.2021 – 0923 : accident de la circulation avec blessé

Un motocycliste perd la maîtrise de son engin sur la route de Rio Gredon, alors qu'il s'engage dans un giratoire en direction de Vevey. Il chute et se blesse à l'épaule. Un équipage d'ambulanciers est sollicité pour le conduire à l'Hôpital Riviera-Chablais et un rapport d'accident est établi par Police.

16.09.2021 – 1720 : conduite en état d'ivresse et sous retrait de permis – détournement d'usage

En cours de patrouille sur la route de Rio-Gredon, les policiers interceptent un automobiliste en état d'ivresse au giratoire du Genève. Le conducteur déclare qu'il n'est pas en possession d'un permis de conduire et reconnaît également avoir subtilisé les clés du véhicule de sa mère. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

22.09.2021 – 1650 : accident de la circulation avec blessé

Un scootériste circule sur le chemin des Osches lorsqu'il perd la maîtrise de son engin pour une raison que l'enquête déterminera. Blessé lors de sa chute, il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers et conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais pour y recevoir des soins. Un rapport d'accident est établi par Police.

Vevey

08.09.2021 - 0010 : incendie dans un appartement de la Vieille-Ville

Une casserole prend feu peu après minuit dans une cuisine d'un immeuble locatif. Rapidement maîtrisé, le sinistre nécessite l'engagement d'une quinzaine de pompiers, d'un tonne-pompe 2'000 litres et d'un camion-échelle. Les sapeurs effectuent les contrôles d'usage après un incendie dans plusieurs logements et ventilent les locaux. Ce départ de feu ne fait pas de victime, mais une ambulance et des patrouilles de police participent aux opérations.

20.09.2021 – 0955 : accident de la circulation avec blessée

Un automobiliste coupe la priorité à une cycliste au giratoire d'Entre-Deux-Villes. Cette dernière est projetée au sol après avoir heurté la voiture. Blessée, elle est prise en charge par un équipage d'ambulanciers qui la conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais pour y recevoir des soins. Un rapport d'accident est dressé par Police.

23.09.2021 – 1535 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 15 ans est intercepté à la rue Gutenberg alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Son père est avisé des faits.

25.09.2021 – 2150 : un chien sauvé de la fumée dans un appartement

Un feu couvant se déclare dans un appartement du nord de la ville et produit un dégagement de fumée à l'extérieur du bâtiment. Le sinistre ne fait pas de victime. Les pompiers parviennent à secourir un chien, son propriétaire et occupant du logement étant absent sur le moment. Ils ventilent ensuite les

lieux et procèdent aux contrôles usuels. Police Riviera et la Police cantonale participent également à l'intervention.

27.09.2021 - 1100 : accident de travail

Police et Ambulance Riviera interviennent en forêt à la rue du Stand sur un chantier auprès d'un ouvrier victime d'un accident de travail, lequel se retrouve coincé entre l'affût de forage d'une pelle araignée et un talus. L'accès à cet endroit, particulièrement difficile, nécessite l'engagement du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (GRIMP) de la Police cantonale. L'intéressé est pris en charge par un équipage d'ambulanciers et conduit au CHUV pour y recevoir des soins. Un rapport est dressé par Police.

30.09.2021 - 0945 : accident de la circulation avec blessées

Une automobiliste circule sur la rue du Clos en direction de Lausanne. Arrivée au croisement avec la rue du Musée, elle entre en collision avec la voiture qui la précède, arrêtée à l'intersection, qui percute à son tour une troisième voiture en tête de file. Suite aux chocs, deux conductrices sont blessées et l'une d'elle doit être désincarcérée par les pompiers qui sont engagés avec un camion de secours routier et un tonne-pompe. Après avoir sécurisé le véhicule, les pompiers procèdent au dépavillonnage complet (découpe et enlèvement du toit), afin d'évacuer la victime avec une planche de sauvetage. Les deux personnes blessées sont ensuite transportées en ambulances à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police.

Pollution sonore

En cours de patrouille motorisée sur la rue Aimé-Steinlen, le samedi 11 septembre, à 14h37, les policiers interceptent un individu qui génère d'importantes nuisances avec son motorcycle. Il est identifié et lui est demandé de remettre en place la chicane sur son pot d'échappement. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le dimanche, 12 septembre, à 20h30, les policiers interceptent un individu provoquant des nuisances sonores avec son motorcycle sur la route de Châtel-Saint-Denis. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le samedi 18 septembre à 14h20, un automobiliste à la conduite sportive et bruyante est intercepté à l'avenue Général-Guisan après avoir accéléré bruyamment à plusieurs reprises, provoquant de fortes nuisances sonores. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le jeudi 23 septembre à 14h10 et le samedi 25 septembre à 01h25, deux automobilistes effectuant plusieurs accélérations bruyantes sont interceptés par une patrouille de police et dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Durant la semaine du 27 septembre au 3 octobre, trois automobilistes effectuant plusieurs accélérations bruyantes sont interceptés par des patrouilles de police sur les avenues de Gilamont et de la Gare ainsi qu'au giratoire d'Entre-deux-Villes. Tous sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. L'un des passagers s'avère être recherché. Il est pris en charge et conduit au poste de police pour la suite de la procédure.

Troubles à la tranquillité publique, bagarres, scandale

Le mercredi 1^{er} septembre à 15h05, suite à un signalement, les policiers interviennent à la gare auprès d'un homme ivre et agressif. Ce dernier a entretemps quitté les lieux. Il est intercepté sur l'avenue Paul-Cérésolle, assis sur un banc, une bouteille d'alcool à la main. L'intéressé hurle des propos injurieux et ne tient plus sur ses pieds. Il est dès lors pris en charge par une patrouille et conduit au poste de police pour être placé en cellule et dénoncé à l'autorité compétente.

Le samedi 4 septembre à 05h15, les policiers interviennent à la gare auprès d'un homme ivre qui s'apprête à tout casser suite à une altercation avec le gérant d'un établissement public. Lors de son identification, l'intéressé se montre virulent. Dès lors, il est pris en charge par une patrouille et conduit au poste de police, puis placé en cellule et dénoncé à l'autorité compétente.

Notre présence est requise le samedi 4 septembre à 22h35, à l'avenue Nestlé, pour des nuisances sonores liées à de la musique diffusée lors d'une soirée après l'heure autorisée. L'organisateur est dénoncé pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

En date du samedi 11 septembre, à 00h15, des policiers sont sollicités pour un individu couché au sol dans la rue. Sur place, ils le réveillent et tentent de dialoguer avec lui. Ce dernier, sous l'effet de l'alcool, se montre agressif et peu coopératif. N'ayant aucune pièce d'identité sur lui et au vu de son comportement agité, il est conduit au poste de police. Des ambulanciers viennent s'assurer de son état de santé. Ils ne décèlent aucun problème médical, si ce n'est une forte alcoolisation. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Le samedi 11 septembre, à 16h, en cours de patrouille, les policiers repèrent un individu qui hurle sur le quai 1 de la gare de Vevey. L'homme aviné est mis à l'écart afin de procéder au contrôle d'usage mais sans succès en raison de son agitation. Il est maîtrisé puis conduit au poste de police et placé en cellule de dégrisement. L'intéressé est dénoncé pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

En cours de patrouille à la rue du Torrent le 26 septembre à 00h35, les policiers constatent qu'un établissement public diffuse de la musique à un volume excessif, troublant la tranquillité du voisinage. Une trentaine de clients sont attablés sur la terrasse. Le gérant est prié de cesser les nuisances. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

Veytaux

11.09.2021 – 1500 : véhicule non-conforme

Un motocycliste est intercepté sur l'avenue de Chillon, avec un engin dont le pot d'échappement est dépourvu de chicane. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

17.09.2021 – 0920 : accident de la circulation avec blessé

Un cycliste chute alors qu'il circule sur le quai Alfred Chatelanat depuis le Château de Chillon en direction de la gare de Veytaux. Blessé, il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers qui le conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police.

Autres – Hors secteur

10.09.2021 – 1653 : une voiture prend feu sur l'autoroute A9

Une demi-douzaine de pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés pour un feu de voiture sur l'autoroute A9 entre Chexbres et Vevey. Le sinistre ne fait pas de blessés et les pompiers circonscrivent rapidement l'incendie, qui avait commencé à se développer à la paroi anti-bruit de l'autoroute. Plusieurs patrouilles de la Police cantonale, des équipes du Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA) et une dépanneuse privée se rendent également sur les lieux.

12.09.2021 – 1747 : renfort pour un feu en forêt à Yverne

L'incendie d'un tas de bois en lisière de forêt à Yverne nécessite la mise sur place d'un important dispositif de secours. En renfort au SDIS du Chablais, deux pompiers du SDIS Riviera se rendent sur place avec un tonne-pompe 6'000 litres et participent au dispositif de transport d'eau.

20.09.2021 – 0735 : une camionnette prend feu sur l'autoroute A9

Dix pompiers sont engagés sur l'autoroute A9, peu après la sortie de Puidoux en direction de Lausanne, pour l'incendie d'une camionnette. Sur les lieux, ils constatent que le sinistre est en train de se propager à la végétation environnante. Intervenues avec un tonne-pompe et un camion de secours routier, ils maîtrisent rapidement le sinistre et effectuent les contrôles usuels. Les opérations se déroulent en collaboration avec la Police cantonale et le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA).

Formations à la PCi

- Exercice de la formation d'intervention régionale (FIR).
- Formation Chef de section au centre cantonal d'instruction à Gollion.
- Travail d'Etat-major sur le retour d'expérience de l'engagement Covid-19-2 du 9 septembre 2020 au 31 août 2021.
- Cours de perfectionnement pour les officiers de piquet de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) Riviera - Pays-d'Enhaut, les 1^{er} et 2 septembre 2021, par la Protection civile vaudoise.
- Information sur les prestations de la Protection civile au profit du SDIS Riviera.
- Une personne en stage pratique destiné aux chefs de section, au centre cantonal à Gollion.
- Sept personnes en formation des chefs de section, au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg.